

DÉTAILS SUR LE SERVICE MILITAIRE

Nom de famille		Prénom(s)	Formulaire rempli le (AAAA-MM-JJ)	Signature
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	Lieu de naiss	ance		

DATE DE DÉBUT (AAAA-MM-JJ)	DATE DE FIN (AAAA-MM-JJ)	SERVICE OBLIGATOIRE OU VOLONTAIRE (CHOIX PROFESSIONNEL)	VOTRE GRADE (Indiquer les dates de promotion)	VOTRE TITRE	VOS TÂCHES (Vous devez fournir des descriptions détaillées, notamment sur toute participation à des arrestations, à des combats, à des détentions, à des interrogatoires et à des fonctions de soutien)	NOM/GRADE - COMMANDANTS Vous devez donner le nom des personnes suivantes : - Officier superviseur immédiat - Commandant de l'unité/ du régiment - Commandant du groupe opérationnel/corps	NOM DE VOTRE UNITÉ/ TYPE D'UNITÉ (Artillerie, infanterie, opérations spéciales, etc.)	VOTRE EMPLACEMENT (Base, ville et province/territoire)	NOMBRE DE PERSONNES SOUS VOTRE SUPERVISION

			1		1		T		
		SERVICE			VOS TÂCHES	NOM/GRADE - COMMANDANTS			
DATE DE DÉBUT (AAAA-MM-JJ)	DATE DE FIN (AAAA-MM-JJ)	OBLIGATOIRE OU VOLONTAIRE (CHOIX PROFESSIONNEL)	VOTRE GRADE (Indiquer les dates de promotion)	VOTRE TITRE	(Vous devez fournir des descriptions détaillées, notamment sur toute participation à des arrestations, à des combats, à des détentions, à des interrogatoires et à des fonctions de soutien)	Vous devez donner le nom des personnes suivantes : - Officier superviseur immédiat - Commandant de l'unité/ du régiment - Commandant du groupe opérationnel/corps	NOM DE VOTRE UNITÉ/ TYPE D'UNITÉ (Artillerie, infanterie, opérations spéciales, etc.)	VOTRE EMPLACEMENT (Base, ville et province/territoire)	NOMBRE DE PERSONNES SOUS VOTRE SUPERVISION

Les renseignements que vous fournissez sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et serviront à évaluer votre demande. Ces renseignements seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CIC PPU 039, intitulé « Renseignements sur le service militaire ». En vertu des dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur l'accès à l'information, toute personne a droit à la protection de ses renseignements personnels et peut avoir accès à cette information.